

NOMINATION Frédéric Favre s'intéresse aux APEA romandes

Le conseiller d'Etat valaisan Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, entre dans le comité directeur de la Conférence intercantonale en matière de protection des mineurs et des adultes, la COPMA. Parmi les buts de la COPMA figurent notamment le traitement et la coordination des questions touchant à la protection des mineurs et des adultes et des problématiques qui y sont liées, ainsi que la formation, la formation continue et le perfectionnement professionnel des personnes actives dans le domaine de la protection des mineurs et des adultes. «Cela me permettra d'avoir un réseau et de voir comment les Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) fonctionnent ailleurs en Suisse», souligne Frédéric Favre. Qui, pour rappel, a promis il y a quelques mois d'œuvrer sur les dysfonctionnements d'APEA du Valais dénoncés par des parents. «Nous sommes en train de travailler sur les changements à effectuer en Valais.» **PC**



HELOÏSE MARET



Philippe Varone, à droite, préside l'Antenne Région Valais romand. Il est accompagné du nouveau directeur Mathieu Pernet. HÉLOÏSE MARET

Antenne Région Valais romand se réorganise

PAR BERTRAND.CRITTIN@LENOUVELLISTE.CH

COMMUNES A quoi servons-nous? La survie de l'Antenne Région Valais romand dépendait de la réponse à cette question. «J'avais moi-même de la peine à comprendre ce que faisait l'antenne», avoue Philippe Varone, président de Sion et de la structure. Le comité a décidé de se donner une chance et a adopté une nouvelle stratégie pour la période 2018-2021, qu'il a présentée mardi à la presse dans ses bureaux de Martigny.

Quatre axes de travail

L'Antenne devient un centre de compétences pour les communes du Valais romand. «Notre mission est d'apporter de la valeur ajoutée aux communes dans le cadre de projets supra-régionaux», résume Philippe Varone. La mission première, fondée sur le développement économique et l'aide aux PME, a été redimensionnée.

Antenne Région Valais romand a donc repensé ses axes d'action. Ils sont au nombre de quatre: le développement territorial, les agglomérations, le tourisme et la culture, et enfin la prospective. Des thématiques qui sont très actuelles pour le Valais. Dans chacune des catégories, elle aura un rôle de coordinatrice des activités, de communication, de partage des expériences, de renfort pour les communes dans leurs tâches et dans leurs envies de lancer des projets.

Voilà pour la théorie. Concrètement, qu'est-ce que cela donne? La structure pilote par exemple un projet de coopération hôtelière dans le val d'Illiez pour lutter contre la baisse des nuitées. Elle est aussi très active pour accompagner la mise en œuvre des mesures de mobilité entre les agglomérations. Elle pourrait participer à des projets de valorisation co-

hérente des activités autour du Rhône ou encore être un appui si, un jour, une patinoire cantonale voit le jour dans le Valais romand. Antenne Région Valais romand se donne quatre ans pour répondre aux besoins des communes. «Nous tirerons le bilan. Soit nous répondons aux attentes, soit nous en tirerons les conclusions», termine Philippe Varone.

Un nouveau directeur

Mathieu Pernet a été nommé directeur de l'antenne. Aujourd'hui, un processus de recrutement est en cours pour dénicher des spécialistes du développement territorial et de la mobilité. Au final, six personnes travailleront pour la structure. Celle-ci dispose d'un budget de 1,3 million de francs financé à parts égales par les communes, à raison de 3 francs par habitant, et par le canton via des contrats de prestations.



SABINE PAPILLOU

PRÉSIDENCE DE L'USS

Mathias Reynard n'est plus candidat

Le conseiller national Mathias Reynard l'a annoncé lui-même sur les réseaux sociaux: il ne présentera pas sa candidature à la présidence de l'Union syndicale suisse (USS). L'élu socialiste saviésan, par ailleurs président de l'Union syndicale valaisanne, a mis en ligne le courrier qu'il a adressé à la direction du syndicat national. Il y explique les motivations de ce renoncement: «Les candidat-e-s annoncés présentent déjà un beau choix pour nos membres, avec des profils variés.» Durant ces dernières semaines, Mathias Reynard avait annoncé qu'il ne souhaitait pas affronter son camarade de parti, le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard, candidat officiel du syndicat Unia, le grand favori pour prendre la tête de l'USS le 1er décembre prochain. **JYG**

CIVISME

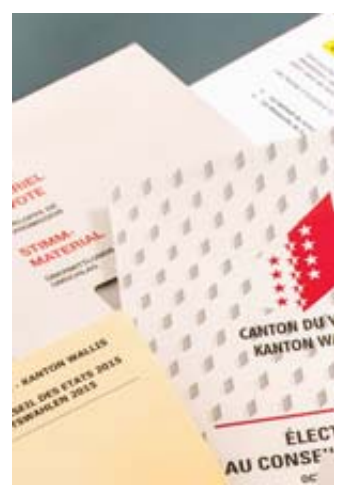
Les jeunes pourront participer au dépouillement des votes

Le Grand Conseil a accepté (par 90 voix contre 29) une motion interpartis demandant que les jeunes Valaisans puissent, dès 16 ans, participer au dépouillement des bulletins de vote. La jeune députée Margaux Dubuis (AdG), une des motionnaires aux côtés de Marianne Maret (PDC), de Philipp Matthias Bregy (PDC du Haut) et de Meryl Genoud (PLR), a rappelé que les abstentionnistes constituent le plus grand parti du Valais et qu'une participation au dépouillement est une manière simple de mettre les jeunes en contact avec le monde politique pour qu'ils s'engagent davantage par la suite. Christophe Claivaz, chef du groupe PLR, a combattu cette idée en déclarant que si l'on estime que les mineurs ne sont pas suffisamment matures pour voter ou élire, il n'est pas conséquent de leur proposer une telle mission. Le dossier passe maintenant en mains du Conseil d'Etat pour analyse. **JYG**

MATÉRIEL DE VOTE

Les minorités pourront s'exprimer lors des votations en Valais

En Valais, la loi n'impose pas de donner la parole aux minorités ou aux comités référendaires dans les messages explicatifs envoyés par l'Etat aux citoyens avant une votation cantonale. Le Grand Conseil veut que cela change. Il a accepté mardi, tacitement, une motion interpartis déposée par Alexandre Cipolla (UDC), Xavier Mottet (PLR), Nathalie Cretton (Les Verts) et Florian Alter, (AdG) allant dans ce sens. Le dossier passe en mains du Conseil d'Etat pour analyse. **JYG**



INSTITUTIONS

L'idée d'une cour constitutionnelle avance

Le Grand Conseil a accepté hier (59 oui, 48 non et 14 abstentions) un postulat demandant l'instauration d'une cour constitutionnelle. L'idée a été lancée après l'invalidation de l'initiative de l'UDC sur le port du voile à l'école. Cette cour aurait pour seule tâche de valider ou non les initiatives populaires avant le début de la récolte de signatures, ont expliqué les signataires issus de plusieurs partis. Les opposants y voient une restriction des droits populaires. La question sera sans doute rediscutée par la constituante. **JYG/ATS**



La seule intérêt de Bagnes à la fusion Bagnes-Vollèges est d'avoir enfin des vignes sur son territoire.

JOSÉ TARAMARCAZ, citoyen de Martigny qui ne manque pas d'humour sur sa page facebook.

PUBLICITÉ

Le complice de votre look

CAMEL ACTIVE SPORT CHIC

CRETTAVENTURE.CH
CAMEL ACTIVE VALAIS > RIDDES

Keller Treppenbau AG
1260 Nyon, Tél. 022 365 19 19
3322 Schönbühl, Tél. 031 858 10 10
www.keller-treppen.ch

Das Original